

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 15 - 17 mai 2002

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 7 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2002/7-A/3
8 avril 2002
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJETS DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2001—RWANDA 10079.0

Appui au renforcement de l'autosuffisance
des ménages touchés par le VIH/SIDA

Nombre de bénéficiaires	25 000 (moyenne mensuelle)
Durée du projet	1er septembre 2001- 28 février 2003

Coût (dollars É.-U.)

Coût total du projet	3 203 407
Coût total des produits alimentaires	1 232 820

* En application des décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance, approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre du Conseil en fait la demande spécifique avant la réunion et que la présidence accepte la requête au motif qu'il s'agit là d'une utilisation efficace du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, Bureau régional pour
l'Afrique orientale et australe
(ODK): Mme J. Lewis

Attachée de liaison principale,
ODK: Mme E. Larsen tel.: 066513-2103

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. Depuis que les premiers cas de SIDA ont été diagnostiqués au Rwanda en 1983, la maladie s'est propagée de manière dramatique, touchant les personnes de tous âges, en particulier les femmes et les enfants. Le taux national de prévalence a atteint 11,2 pour cent: 10,8 pour cent chez les hommes et 11,3 pour cent chez les femmes. Il n'y a pas de grandes différences entre les taux de prévalence en milieu urbain (11,6 pour cent) et en milieu rural (10,8 pour cent). Selon l'enquête de séropositivité de la population de 1997, menée par le Ministère de la santé, le virus infecte un grand nombre de personnes entre 15 et 49 ans.
2. Le Gouvernement rwandais a modifié son approche vis-à-vis du VIH/SIDA, préférant aux activités essentiellement liées à la santé des activités qui s'attaquent à l'impact socio-économique de la pandémie sur les groupes fortement touchés. Plusieurs donateurs, nationaux et internationaux, ont lancé des activités pilotes qui recherchent les moyens de renforcer la sécurité alimentaire de ces groupes. Le PAM a démarré le présent projet pilote afin d'appuyer les activités communautaires axées sur le développement de compétences et la création de revenus. Ces activités devraient renforcer les mécanismes de survie et accélérer la réintégration des groupes cibles dans des activités de production, et donc atténuer l'impact du VIH/SIDA sur la sécurité alimentaire des ménages. L'aide alimentaire est distribuée à ceux qui participent aux activités d'apprentissage d'une autonomie fonctionnelle et aux consultations d'accompagnement psychologique par leurs pairs, choisis par la communauté afin d'encourager la prise en charge par la famille et la communauté. Grâce à ces interventions, le projet contribuera à briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'infection. Des rations à emporter serviront d'incitations et de compensation des coûts d'opportunité et permettront d'améliorer la sécurité alimentaire des ménages.
3. Le projet sera axé principalement sur deux des cinq priorités stratégiques de la politique du PAM visant à favoriser le développement, à savoir:
 - permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
 - permettre aux familles pauvres d'acquérir des actifs et de les conserver.
4. Les interventions sont conçues dans le contexte du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et s'attaquent aux problèmes combinés du VIH/SIDA et de l'insécurité alimentaire. Les groupes cibles du présent projet pilote sont les mêmes que ceux identifiés par le gouvernement et le système des Nations Unies.